

# Actions collectives en ligne : un acte individuel pensé pour le bien commun ?

Article inédit, mis en ligne le 10 juin 2023

## Léa Amand

*Léa Amand est doctorante (boursière de doctorat FRESH- FNRS) en sciences de l'information et de la communication à l'UCLouvain (Belgique), au sein du Laboratoire d'Analyse des Systèmes de Communication des Organisations (LASCO). Sa thèse analyse les déséquilibres que les dispositifs participatifs entraînent entre "expert.es" et "oublié.es" de la participation, et questionne la possibilité d'une participation plus inclusive au débat public.*

[lea.amand@uclouvain.be](mailto:lea.amand@uclouvain.be)

## Plan de l'article

Introduction

Une action à la jonction de l'individu et du collectif

Présentation du terrain et de la méthode

Une action individuelle « calculée » pour le bien collectif

« Des actions individuelles visant la reconnaissance collective »

« L'agrégation d'actions individuelles »

« La structuration collective »

Conclusion

Notes

Références bibliographiques

## RÉSUMÉ

Les recherches sur l'action collective en ligne ont porté sur la possibilité d'une articulation entre objectifs partagés et initiatives individuelles. La nature peu astreignante voire peu consistante de celles-ci conduit parfois certain.es auteur.es à reléguer les questions de rationalité (au sens de M. Olson) et de « calcul » aux théories classiques de l'action collective. Cet article souhaite donc proposer une réflexion sur la manière dont, au sein d'actions collectives en ligne, un acte individuel peut tout à la fois s'avérer peu coûteux et malgré tout reposer sur une réflexion intentionnelle, non pas dans un état d'esprit strictement utilitariste mais orientée vers un but collectivement poursuivi. Deux modes opératoires, reposant sur des actions individuelles désireuses d'être utiles pour un projet commun, ont été extraits de notre analyse : le « porte-parole auto-désigné » et « l'astuce de l'effet cumulatif ».

## Mots clés

Action collective, numérique, rationalité, individu, collectif

## TITLE

Online collective actions: an individual act designed for the common good?

## Abstract

Research on online collective action has focused on the possibility of the articulation between shared goals and individual initiatives. The loose or even inconsistent nature of the latter sometimes leads some authors to relegate questions of rationality (related to M. Olson's theory) and "calculation" to classical theories of collective action. This article therefore wishes to propose a reflection on the way in which, within online collective actions, an individual act can at the same time prove not to be costly and yet be based on an intentional reflection, not in a strictly utilitarian state of mind but oriented towards a collectively pursued goal. Two operational modes, based on individual actions willing to be useful for a common project, have been extracted from our analysis: the "self-appointed spokesperson" and the "cumulative effect trick".

## Keywords

Collective action, digital, rationality, individual, collectives

## TÍTULO

Acciones colectivas en línea: ¿un acto individual diseñado para el bien común?

## Resumen

La investigación sobre la acción colectiva en línea se ha interesado por la posibilidad de una articulación entre objetivos compartidos e iniciativas individuales. La naturaleza poco exigente o incluso inconsistente de estos a veces lleva a algunos autores a relegar las cuestiones de racionalidad (relacionadas con la teoría de M. Olson) y "cálculo" a las teorías clásicas de la acción colectiva. Por lo tanto, este artículo desea proponer una reflexión sobre la forma en que, dentro de las acciones colectivas en línea, un acto individual puede resultar no costoso y, a pesar de todo, estar basado en una reflexión intencional, no en un estado de espíritu estrictamente utilitario sino orientado hacia un fin perseguido colectivamente. De nuestro análisis se extrajeron dos modos de funcionamiento, basados en acciones individuales que quieren ser útiles para un proyecto común: el "autoproclamado portavoz" y el "truco del efecto acumulativo".

## Palabras clave

Acción colectiva, digital, racionalidad, individual, colectivo

## INTRODUCTION

A l'hiver 2022, la Ville de Mons (Belgique) initie son enquête « Bougeons pour nos villages ». L'ambition est de prendre connaissance des préoccupations des habitantes à partir desquelles proposer des rencontres « citoyennes » autour des sujets dégagés. A quelques jours de la clôture de l'enquête, le taux de réponse s'élève à environ 850 sur une population de 95 000 individus. Un résultat quantitativement décevant selon l'adjointe au maire en charge de la participation et ses collaboratrices<sup>1</sup>. Il s'avère pourtant qu'en dehors des réceptacles institutionnels de parole « citoyenne », la population montoise (une partie à tout le moins) rend publics ses besoins et idées que la Ville cherche à recueillir via

---

1. Rencontre organisée le 19/04/22 dans le bureau de l'adjointe au maire.

son dispositif. Certaines idées constituent même le point de départ d'actions collectives menées dans le but d'interpeller les élu.es et services municipaux. Quelles formes ces actions collectives prennent-elles ? Comment un « nous » peut-il être supporté par plusieurs « je » seulement tenus ensemble par une même préoccupation ?

C'est cette tension entre « je » et « nous », caractéristique des actions collectives, que nous analysons à travers le cas des groupes Facebook « J'aime ma commune<sup>2</sup> ». Nous les décrivons comme des lieux de discussion numériques créés à l'initiative d'habitant.es partageant le même territoire (commune, quartier, etc.), leur permettant de développer des pratiques relationnelles spontanées autour de thématiques diverses. Au total ont été étudiés neuf groupes Facebook associés à neuf des dix-huit localités de l'agglomération de Mons, commune de Belgique francophone comptant une population de 95.000 habitant.es. Le corpus de données, collectées entre janvier et septembre 2020, est composé de quinze entretiens semi-directifs auprès de membres et d'administrateurs et administratrices de ces groupes, ainsi que d'un ensemble de métriques Facebook et de captures d'écran récoltées manuellement grâce à une ethnographie en ligne.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur l'évolution de la théorie de l'action collective au fil des décennies et des évolutions techniques, et présenterons l'action collective en ligne comme intrinsèquement liée à des élans individuels au degré d'implication limité. La seconde partie de l'article mettra à l'épreuve un point théorique précis relatif aux dimensions rationnelles et « calculées » du geste individuel, parfois interprétées selon le seul prisme d'une recherche de reconnaissance. Ces dimensions sont aussi parfois dissociées de l'action collective en ligne car prioritairement rattachées à la logique « coûts-bénéfices » de Olson (1965), aujourd'hui rendue obsolète par la possibilité de se mobiliser en ligne à moindre frais. Ne peut-on pas penser à la persistance d'une action individuelle « calculée », mais cette fois dans une orientation collective ? Cette vertu n'est-elle le fait que d'un public fermement engagé ? Reposant sur la classification d'actions collectives en ligne proposée par Akrich et Méadel (2007), notre analyse montrera comment certains actes isolés et peu coûteux peuvent être réfléchis, pas uniquement dans une quête d'avantages personnels, mais également dans une volonté de répondre aux objectifs d'un collectif. Deux modes opératoires ont été extraits de notre analyse : le « porte-parole auto-désigné » et « l'astuce de l'effet cumulatif ». Ils sont contradictoires mais reposent tous deux sur des actions individuelles désireuses d'être utiles pour un projet commun.

L'objectif de cet article est double, il s'agit de proposer une réflexion sur la manière dont, au sein de ces actions collectives en ligne, un acte individuel peut tout à la fois s'avérer peu contraignant, désolidarisé des autres actions, et malgré tout reposer sur une logique orientée vers un but collectivement poursuivi ; et de montrer, loin du militantisme et des grandes mobilisations, différentes façons de mettre en œuvre des actions collectives en ligne pour interpeller les pouvoirs publics sur des sujets quotidiens mais pertinents pour la gestion de la cité.

Ce second aspect rappelle en effet que nos observations sont conduites au sein de groupes Facebook dédiés aux réalités ordinaires de résidents locaux. Il s'agit de dispositifs a priori non-conçus pour accueillir expressément la critique politique. Leur ancrage local, trop rapidement associé au syndrome NIMBY<sup>3</sup> et à la « crise de l'intérêt général » (Dechézelles,

2. Cette expression est reprise d'un reportage du média belge francophone RTBF effectué en 2014, suite au succès grandissant de ces groupes [en ligne], consulté le 12/04/21, [https://www.rtbf.be/info/medias/dossier/tout-sur-facebook-et-les-reseaux-sociaux/detail\\_focus-les-groupes-facebook-j-aime-ma-commune?id=8237948](https://www.rtbf.be/info/medias/dossier/tout-sur-facebook-et-les-reseaux-sociaux/detail_focus-les-groupes-facebook-j-aime-ma-commune?id=8237948)

3. Le syndrome NIMBY (pour « Not in my back-yard », que l'on peut traduire par « Pas de cela chez moi ») désigne la contestation des populations locales face à l'installation d'équipements collectifs jugés nuisibles, « mais parfaitement acceptables (pour elles) partout ailleurs où ces mêmes nuisances ne pourraient les toucher directement » (in Trom Danny, 1999, « De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative », *Revue française de science politique*, n°1, p. 31-50).

Olive, 2019), tend à délégitimer les propos qui y sont tenus. Or, ces groupes Facebook « territorialisés » sont ici envisagés dans notre recherche comme des lieux d'expression alternatifs aux espaces de discussion numériques formellement « politiques », dans lesquels il est possible de retrouver des formes d'action civique latente et implicite pouvant découler de conversations du quotidien (Jackson, Wright, Graham, 2017). Ainsi, il convient de prendre en compte d'autres modalités d'expression et d'action (y compris celles réalisées dans un but personnel) qui contrecarrent les constats de désengagement citoyen : partager ses ressentis et ses expériences pour révéler un problème, s'entraider et se conseiller (comment et à qui faire remonter le problème, quels arguments présenter), etc. (Graham, Jackson, Wright, 2016). Toutefois, une telle conception de ces groupes Facebook ne revient pas à ignorer les phénomènes persistants de hiérarchisation, d'inégale considération des membres, ainsi que des mécanismes de normalisation et de prescription des comportements (Bouté, Mabi, 2021).

## UNE ACTION À LA JONCTION DE L'INDIVIDU ET DU COLLECTIF

Parmi les premiers travaux consacrés à l'action collective, celui de l'économiste Mancur Olson (1965) intitulé *The Logic of Collective Action* fait souvent figure de proue. À partir d'une analyse du comportement individuel au sein d'un groupe et d'une conception « rationnelle » de l'humain, le théoricien fait émerger le syntagme de *free rider*. Il désigne celles et ceux qui, à partir d'un calcul coûts-bénéfices de l'engagement, choisissent de ne pas contribuer à la production de biens collectifs bénéficiant à l'ensemble, et attendent les retombées positives générées par l'effort des autres (Oliver, 1993). Le choix de participer ou non (c.à.d. le *free riding*), combiné à une organisation formelle pour lancer, coordonner et faire perdurer la mobilisation, restent d'ailleurs les fondements de la théorie classique de l'action collective (Bimber, Flanagin, Stohl, 2005).

Cependant, l'apparition des techniques d'information et de communication implique de repenser une théorie plus adaptée à l'action collective médiée par l'écran, et complémentaire aux principes théoriques plus anciens. Ainsi l'avènement d'une action collective en ligne n'est-elle plus, ou plus seulement, une question de volonté individuelle de s'investir ni de degré de formalisation organisationnelle (ibid.). D'une part, les outils numériques permettent un mode d'engagement plus modéré et moins contraignant (Bennett, Segerberg, 2012). Les comportements sont dès lors moins calculateurs, la ferme intention d'agir n'est plus un moteur, et le dilemme du « passager clandestin » ne se pose plus vraiment (Tufekci, 2014). D'autre part, les dispositifs numériques facilitent la communication et la coordination entre individus, rendant facultatives les modalités verticales autrefois considérées comme nécessaires pour constituer un groupe. Ce qui importe dans la conduite d'une action collective en contexte numérique est plutôt la propension des individus à faire passer les informations de la sphère privée au domaine public, démarche facilitée dans pareil contexte par la porosité de la frontière entre l'une et l'autre :

« *When they make these interests or actions known to others in some way, they cross a boundary between private and public realms. When that boundary is crossed by two or more people in conjunction with a public good, a collective action has occurred* » (Bimber, Flanagin, Stohl, 2005, p.377).

Il n'a pas fallu attendre la numérisation des pratiques collectives pour lire des critiques adressées à la théorie d'Olson. Déjà ses contemporains regrettaient notamment la vision purement rationnelle du comportement humain (Oliver, 1993). De la même façon, l'absence d'une organisation rigide avait déjà été observée par Ion et Ravon (1998) à la fin du XXe siècle, soit avant la généralisation des usages sur internet. Leur recherche souligne que le ciment du groupe ne se constitue plus à partir d'appartenances et identités communes, ni de projets partagés. Il s'agit désormais d'un engagement personnalisable

à loisir sans nécessité de se concerter et d'approfondir les liens avec ses semblables pour se mettre en mouvement. Les membres évoluent de manière fluide, au gré des actions menées, entre différents collectifs organisés en réseaux : c'est donc l'action qui conduit à s'associer, et non (plus) l'inverse.

Ces « collectifs malgré eux » (Badouard, 2013, p.92), définis par la variabilité du degré d'engagement et cette posture à cheval entre individu et groupe, caractérisent particulièrement les relations en ligne. En effet, les dispositifs numériques sont des « *organizing agents* » (Bennett et Segerberg, 2012, p.752), et le design des plateformes est conçu de telle manière qu'il offre la possibilité d'un engagement « push button » (Badouard, 2018, p.26). Plus accessible et plus flexible, ce type d'engagement permet, d'après les acceptions les moins restrictives de la participation politique (Theocharis, 2015 ; Koc-Michalska *et al.*, 2016), de limiter son investissement sans amenuiser le caractère significatif de son moyen d'expression. C'est donc seul que l'individu décide de mener une « mobilisation de clavier » (Badouard, 2013), adoptant de multiples formats et pouvant se placer sur un continuum tel que celui proposé par Greffet et Wojcik (2018). Celui-ci offre une lecture des actes participatifs en croisant les critères « création de contenus/activation de son réseau ».

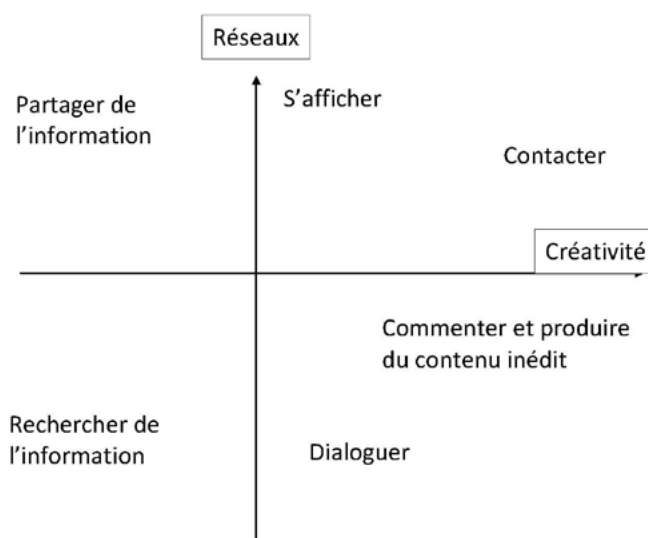


Figure 1. Typologie des actes participatifs en ligne (Greffet, Wojcik, 2018, p.109).

L'autre avantage de l'action collective en ligne est qu'elle est rendue publique plus aisément, ce qui non seulement a un effet sur la visibilité de la mobilisation en elle-même, mais peut aussi être une motivation pour certain.es participant.es désirant publiciser leur engagement. Or, c'est justement le fait de rendre son action visible aux autres qui permet de réaliser l'existence d'intérêts partagés, et ainsi de favoriser l'agrégation de ces actions isolées menant à la construction d'un collectif (Badouard, 2013). Paulhet, Mabi et Flacher (2022) ont montré de quelle manière le partage d'une pétition et d'une vidéo porteuse d'un message militant suivait des logiques différentes selon les acteurs (logique de sensibilisation de son audience, d'approbation sociale, de suivisme de son réseau « d'amis ») et néanmoins parvenait à une diffusion massive du message.

Des auteur.es tel.les que Bennett et Segerberg (2012) associent l'action menée à une opportunité de s'exprimer publiquement, pour ensuite bénéficier de la reconnaissance et

de la validation des autres. D'autres, tels que Bimber, Flanagin et Stohl (2005), insistent sur la souplesse de l'engagement que permet l'action collective en ligne, pour lequel il n'est plus indispensable de s'associer à autrui ni de s'interroger longuement sur les intentions et finalités de son action. Celle-ci est donc surtout présentée comme une participation de faible intensité, minimisant la question du sens et de l'effet potentiellement recherchés par l'individu. A contrario, Badouard (2013) montre comment le simple geste de partager un lien hypertexte participe d'une stratégie (et plus seulement d'une action) collective. Dans le même ordre d'idées, Bousquet, Smyrnaio et Marty (2017) observent l'attribution d'une réelle signification à l'action de signer une pétition, grâce à l'étude des commentaires joints à la signature laissant voir la qualité des arguments et le degré de connaissance des enjeux soulevés. C'est dans le sillage de tels travaux que nous nous situons, puisque notre terrain met au jour des situations dans lesquelles des actes, aussi peu coûteux soient-ils, sont posés de manière réfléchie. Nous verrons que cette réflexion correspond à une volonté de répondre à un objectif commun, et non pas (seulement) à une recherche de l'approbation de son audience ou à un calcul de « passager clandestin ».

## PRÉSENTATION DU TERRAIN ET DE LA MÉTHODE

Notre terrain se situe au sein de groupes Facebook dédiés aux villes et villages de l'agglomération de Mons, conçus pour permettre des échanges spontanés entre résident.es de ce territoire local. Les membres y discutent de sujets locaux et directement liés à leur quotidien, dans des messages à teneur relationnelle ou informative : partage d'anciennes cartes postales, souhait de bonne journée, annonce d'événements festifs, avertissement de vols ou de dépôts sauvages, etc. Ces groupes Facebook ne sont donc pas entièrement consacrés à l'interpellation ou critique du pouvoir, ni à la revendication systématique. Ces espaces conversationnels se développent sur la plateforme Facebook appartenant à l'entreprise Méta, qui fait reposer son modèle économique sur le « capitalisme informationnel ». Selon ce principe, la donnée issue des pratiques de sociabilité en ligne est monnayable (Proulx, Kwok Choon, 2011). C'est ce modèle économique qui permet à Facebook d'exercer sa puissance sur la société elle-même :

*« Derrière une promesse d'objectivité ou de neutralité, les algorithmes et les personnes qui les conçoivent jouent un rôle politique important, puisqu'ils classent et hiérarchisent à la fois les choses (idées, objets, informations, etc.) et les publics de façon préalable. Ils déterminent ainsi à quelles informations les gens ont accès et, par conséquent, tentent de configurer significativement – sans y parvenir complètement – les pratiques sociales » (Silva Mota Drumond, 2020, p.278)*

Ces groupes Facebook étant de facto associés à un territoire délimité, une zone géographique a dû être circonscrite. Notre choix s'est porté sur la commune belge de Mons, composée de Mons-ville et de dix-huit autres villages ou petites villes aux alentours (figure 2<sup>4</sup>). De janvier à septembre 2020 a été réalisée une étude de neuf groupes Facebook (tableau 1), chacun consacré à une localité montoise (celles dont le groupe Facebook a été étudié sont surlignées en jaune sur la figure 2). Après repérage de l'ensemble des groupes présents sur le territoire communal, il s'est avéré qu'une même agglomération était souvent rattachée à plusieurs groupes, raison pour laquelle un tri a été opéré en mobilisant deux critères : être le groupe le plus important en termes de membres et être un groupe public, qui offre la possibilité d'analyser le contenu sans devoir s'y inscrire. Une exception a été faite pour Cuesmes, car accéder à un groupe public impliquait d'opter pour le second groupe le plus important (+ de 2000 membres à l'époque).

4. Pion Geoffrey, 2009, « Géographie des comportements électoraux protestataires en Wallonie : une approche infra-communale à Charleroi et Mons » [en ligne], *Belgeo*, vol. 2, [URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/8743>], consulté le 15/04/21.





Figure 2. Commune de Mons (Pion, 2009).

Localités étudiées	Nbre de groupes/ localité	Année de création du groupe étudié	Population de la localité (au 4/11/21)	Nombre de membres (au 15/04/22)	Nombre de posts/mois (au 15/04/22)
Cuesmes	5	2019	8912	2485	10
Flénu	4	2014	5251	3100	70
Ghlin	5	2014	8475	6395	1520
Harmignies	2	2008	841	1245	110
Hyon	2	2012	3941	4315	95
Jemappes	3	2012	10230	5290	90
Mesvin	3	2017	946	1800	55
Nimy	1	2014	4191	395	15
Saint-Symphorien	2	2019	3353	4125	375

Tableau 1. Données chiffrées des groupes Facebook étudiés.

Les neuf groupes Facebook ont fait l'objet d'une ethnographie en ligne. Celle-ci a été menée à l'aide d'une grille d'observation<sup>5</sup> appliquée systématiquement à chaque groupe, et de l'analyse de captures d'écran des publications jugées représentatives d'un contenu habituel, ou au contraire atypiques et moins habituelles. Nous nous situons

5. Il s'agit d'un tableau Excel dont chaque colonne représente un item : nom du groupe, objectifs du groupe, fréquence de publication/mois, date de dernière publication, thèmes principaux, « cas intéressants », ton/langage, type et quantité d'interactions, « contributeurs-clés », date d'apparition du groupe, nombre de membres/de « j'aime ».

majoritairement dans ce que Marres (in Millerand, Myles, Proulx, 2020, p.28) nomme les méthodes virtuelles<sup>6</sup>, qui consistent à pratiquer l'ethnographie en adaptant ses principes et méthodes qualitatives au contexte numérique. L'ethnographie en ligne, défendue notamment dans les travaux de Hine (ibid.), permet de saisir tant les pratiques des sujets que la signification que ceux-ci leur attribuent. Pour ce faire, il est tout indiqué de se débarrasser de la distinction hors ou en ligne « afin d'embrasser la réalité mixte, subtile et texturée des pratiques et des interactions » (Pasquier, 2020, p.17).

Nous avons mené en parallèle quinze entretiens semi-directifs auprès de membres et responsables de ces groupes, contactés individuellement à partir de l'application de discussion instantanée Messenger. La situation sanitaire de l'époque nous a obligée à opter pour des entretiens à distance, à l'issue desquels nous demandions l'autorisation pour relayer sur le groupe Facebook une vidéo. Celle-ci consistait à exposer succinctement notre projet et à solliciter la participation de quelques membres volontaires pour nous accorder une entrevue. S'il reste difficile de cerner le profil des membres des groupes Facebook à partir des seules traces numériques laissées (Jouët, Le Caroff, 2013), la démarche s'avère plus simple auprès des personnes qui ont répondu à notre demande d'entretien. En effet, le caractère relativement homogène des personnes interrogées s'est manifesté grâce aux indices distillés au fil de la discussion, permettant de déduire leur catégorie socio-professionnelle à partir de leur qualification ou des compétences maîtrisées dans le cadre de leur fonction : community manager, professeure, commercial, responsable RH, cadre, artiste, journaliste, informaticien, greffière... Cette uniformité n'a en rien entravé le recueil d'un matériau très riche, mais témoigne d'une difficulté à entrer en contact avec d'autres catégories d'individus.

Enfin, le traitement des données a reposé sur une extraction manuelle des verbatims d'entretiens et des captures d'écran faisant exclusivement référence à des actions collectives menées pour une raison bien définie : celle d'établir un contact avec les autorités compétentes, dans le but d'aborder un problème vécu collectivement ou pouvant potentiellement toucher plusieurs résident.es. Ce corpus a été soumis à la combinaison d'une analyse thématique inspirée de la méthode suggérée par Paillé et Mucchielli (2008) et d'une analyse des discours numériques de type pragmatique. Une attention est ainsi accordée au sens attribué aux discours et au langage en contexte, mais aussi au langage dans « sa capacité à réaliser des actions » (Marcoccia, 2016, p.54-55). Ce travail de sélection artisanal est rendu possible grâce à l'immersion prolongée que permet la méthode ethnographique, qui certes ne permet de travailler que sur un corpus réduit et non quantifié, mais offre la possibilité d'une précision d'analyse plus importante. En effet, cette démarche immersive a favorisé une lecture approfondie de chaque publication et de ses commentaires. De cette façon, nous avons fait émerger de riches contenus analytiques tels que les modes opératoires pour attirer l'attention des élu.es, les étapes d'un argumentaire, l'évolution d'un discours au sein d'un même message, etc. qui seraient oubliés lors d'une collecte et d'un traitement automatisés de données.

Par exemple, une habitante emploie un ton musclé pour déplorer tout à la fois la détérioration de sa nouvelle voiture et le danger de la circulation autour de l'école de Flénu. Des 42 commentaires émergent les enjeux de stationnement (qui relèvent d'une compétence officielle au niveau communal) et de sécurité des enfants à la sortie des écoles. C'est grâce à l'analyse qualitative et manuelle que nous avons perçu les enjeux de sécurité routière évoqués dans une publication au départ tournée vers des préoccupations

---

6. Marres répertorie trois autres méthodes de recherche en contexte numérique (in Millerand, Myles et Proulx, 2020, p. 27-32) : les méthodes traditionnelles (utilisées telles quelles pour étudier les pratiques en ligne), computationnelles (dont les outils empruntés aux mathématiques et à l'informatique permettent de traiter les big data) et numériques (reposant sur des outils « natifs » de l'environnement digital, telles que les métriques fournies par les dispositifs numériques).



personnelles, ainsi que le glissement d'une préoccupation à une autre au sein d'une même prise de parole.

## UNE ACTION INDIVIDUELLE « CALCULÉE » POUR LE BIEN COLLECTIF

Le caractère généraliste des groupes Facebook a donné la possibilité de repérer différents types de problèmes autour desquels une action collective est menée. Premièrement, citons les requêtes individuelles sans enjeu relatif au bien commun, auxquelles les riverain.es peuvent apporter une réponse (ex : aide dans la recherche de prestataires, prêt de matériel, etc.). Le deuxième type fait référence aux problèmes « directement publics » rencontrés par un groupe d'habitant.es, qui décident d'agir collectivement sans qu'à aucun moment ne soit exprimée la volonté de tenir les responsables politiques informés de la situation. Lors de l'observation du groupe « T'es un vrai Flénusien si... », nous avons pris connaissance du message d'une jeune femme proposant à ses semblables de constituer un petit groupe de marcheuses pour atténuer son sentiment de malaise lorsqu'elle se balade seule dans son quartier : « *Moi je ne suis pas motivée et à mon aise non plus d'y aller seule* ». Nous identifions dans cet appel une référence implicite à la place des femmes dans l'espace public ainsi qu'une piste de solution (i.e. aller marcher ensemble) pour contourner le problème « entre habitantes », sans qu'une intervention politique soit demandée.

Une troisième catégorie de problème, sur laquelle nous avons décidé de nous focaliser dans le cadre de cet article, comprend ceux articulés à des moyens collectifs visant à interpeller la Ville. Ces troubles peuvent s'avérer tantôt « directement publics », tantôt d'ordre privé. Mais tous sont capables de soulever une « défaillance » de nature publique et de trouver écho auprès d'autres résident.es pouvant potentiellement vivre une situation similaire. Un pneu crevé à cause d'une chaussée dégradée, une végétation mal entretenue par les services publics qui entrave la visibilité en sortant son véhicule de chez soi, une habitation victime d'inondations à répétition à cause de plans d'égouttage communaux erronés, ne sont que quelques exemples.

Ces interpellations ont lieu soit directement via le groupe Facebook grâce à l'outil « tag », utile pour mentionner le nom des responsables politiques dans des conversations, soit via des canaux plus « classiques » (après discussion sur Facebook) : téléphone, courrier, mail, demande de rendez-vous... L'analyse du corpus a permis de faire apparaître la figure du « porte-parole auto-désigné » ainsi que « l'astuce de l'effet cumulatif », deux expressions choisies pour désigner la dimension « calculée » des petites actions individuelles motivées par l'atteinte d'un résultat bénéficiant au collectif. Sans prétendre à l'exhaustivité des actions collectives répertoriées sur notre terrain, nous proposons de les présenter à l'aune de la contribution d'Akrich et Méadel (2007). Interrogeant la manière dont l'individu se coordonne à un collectif dans des listes de discussion par messagerie électronique, Akrich et Méadel mettent en évidence trois formats d'action collective en ligne : (1) « Des actions individuelles visant la reconnaissance collective » ; (2) « L'agrégation d'actions individuelles » ; (3) « La structuration collective ».

### « Des actions individuelles visant la reconnaissance collective »

Dans ce premier format d'action collective, les personnes ne parlent pas au nom du collectif mais en leur propre nom, ce qui ne les empêche pas de vouloir intervenir pour le collectif. De telles actions sont donc d'initiative personnelle, « mais appuyées ou « agrandies » au cours du passage par le cercle de discussion électronique » (Akrich, Méadel, 2007). Au cours de nos entretiens, nous avons rencontré deux quadragénaires : G., enseignante de formation et greffière à la Cours d'Appel de Mons, et T., employé dans une société de télécommunication et administrateur de l'un des groupes Facebook étudiés. Tous deux déclarent faire parfois

le relais du contenu de certaines publications vers les autorités locales ou auprès des personnalités politiques faisant partie de leur réseau. Voici ce que nous dit G. à ce sujet :

*« Oui et puis moi ça m'est déjà arrivé de relayer ce que je lisais sur le groupe à des gens, des politiciens que je connaissais pour que ça ait un impact, par exemple. [...] Si je vois qu'il y a une action qui peut se faire, allez les citoyens souhaitent quelque chose, je vois que beaucoup de gens souhaitent, alors je propose [...] Je vais dire « ben moi je connais quelqu'un », je ne dirai pas qui, parce que je ne veux pas qu'on me mette un parti sur la tête, enfin sur mon front, parce que justement, ça je veux éviter » (G., 25/06/20).*

Interpeller directement via le groupe Facebook est une autre façon de faire remonter un problème auprès des pouvoirs politiques. Les membres peuvent, pour cela, compter sur l'outil « tag » en vue de mentionner une personnalité politique locale et d'attirer son attention sur un sujet. Cette tactique tend en quelque sorte à « contourner les règles » et à court-circuiter toute la procédure formelle de prise de contact avec les élu.es. Si cette démarche ne permet pas toujours de recevoir une réponse publique, nous avons toutefois trouvé un exemple de cette pratique sur le groupe « Hyon, mon village » réussissant à susciter la réaction de responsables politiques : un habitant partage sur le groupe son regret de voir croître le trafic automobile dans une rue autrefois préservée grâce à l'installation de plots en béton, retirés pour cause de travaux et non-replacés depuis. En commentaire de ce message, un autre Hyonnais décide de sa propre initiative de taguer deux élu.es responsables de ces sujets, manifestant ainsi son approbation auprès de l'auteur de la publication. Quelques commentaires plus loin, l'une des deux mandataires politiques rédige quelques lignes pour expliquer les mesures prises et les projets en cours dans la rue concernée.

Dans ces deux cas de figure, la volonté de rendre publique une préoccupation passe d'abord par une conversation de groupe en ligne, et transite ensuite vers un mode opératoire individuel qui est celui du « porte-parole auto-désigné », décidant d'interpeller seul les politiques ou services compétents. Akrich et Méadel (2007) perçoivent dans ces prises d'initiative un désir d'obtenir la « reconnaissance collective » via la publicisation de l'engagement. Notre recherche ne permet pas d'infirmer ni de confirmer cette recherche de gratitude. Elle permet en revanche d'observer la valeur collective de ces actions individuelles dans la réponse spontanée apportée soit à un problème identifié *par d'autres membres* soit, comme dans le prochain exemple de la section suivante, à un trouble repéré par l'auteur de l'action mais *pointant un risque pour autrui*.

### « L'agrégation d'actions individuelles »

Akrich et Méadel (2007) emploient l'expression « démocratie individualiste » pour désigner ce que produit internet, soit davantage une opportunité offerte à chacun.e de participer qu'une idée partagée par tous les participant.es. Un équilibre doit donc être trouvé entre individu et collectif, ce qu'elles retrouvent sous des modes de participation assez peu engageants tels que les recueils d'expériences, utiles pour faciliter la description d'un phénomène, ou encore les bibliographies coconstruites. Sans constituer de groupe structuré, pareils rassemblements invitent toutefois à agir ensemble par le simple fait de débattre au sujet d'un problème à solutionner ou d'un projet à conduire (Loriato, 2021). A titre d'exemple, un riverain de Jemappes constate sur un trottoir une végétation trop envahissante qu'il présente comme source de danger pour les enfants, et demande conseil aux autres membres du groupe afin de savoir vers quel interlocuteur se tourner pour avertir de la situation. En guise de réaction, ce riverain obtient plusieurs suggestions de personnes et adresses de contact ainsi qu'une marche à suivre pour rendre la requête plus complète (« Vous devez mettre les photos »). Cet exemple se trouve à l'intersection des deux premiers modèles d'Akrich et Méadel. Certes, l'acte concret de prise de contact avec les autorités n'a été posé que par une personne, en l'occurrence celle à l'initiative de la

publication, qui endosse la responsabilité d'agir pour les autres habitant.es en jouant le rôle de « porte-parole auto-désigné ». Mais cette prise d'initiative individuelle est aiguillée par une sorte de collectif en ligne éphémère constitué au fil des échanges, le temps de collecter les arguments et les coordonnées nécessaires et d'établir une sorte de « stratégie ». Cette coordination superficielle en amont de l'interpellation vise à aider l'auteur de la publication à relayer le problème aux instances habilitées, telle une sorte de « soutien informationnel » (Gauducheau in Loriato, 2021, p.318), mais s'est dissoute aussitôt la conversation en ligne clôturée.

Le second exemple porte cette fois sur la plainte d'une Saint-Symphorinoise concernant une odeur de feu, désagrément dénoncé par d'autres villageois.es en commentaire. Parmi ceux-ci, un en particulier a attiré notre attention, car le commentateur associe l'expression « l'union fait la force » à une invitation à agir individuellement : « lorsque nous sentirons de la fumée [...] chacun contactera l'agent de quartier... ». Il motive sa proposition en expliquant qu'il s'agit d'un moyen d'augmenter les chances de se faire entendre auprès des autorités compétentes. L'agrégation des actes individuels se justifie par un angle tactique, selon lequel l'effet du nombre serait plus efficace qu'un message collectif porté par une seule voix, susceptible d'avoir moins de poids. Il ne s'agit donc plus ici de tout miser sur le mode opératoire du « porte-parole auto-désigné », mais a contrario d'opter pour « l'astuce de l'effet cumulatif » menant à s'investir individuellement mais simultanément.



Figure 3. Action individuelle comme « astuce de l'effet cumulatif ».

### « La structuration collective »

Akrich et Méadel (2007) se sont interrogées sur l'existence de collectifs stabilisés construits au départ des listes de discussion qu'elles ont analysées. Elles concluent que les mobilisations collectives qui s'y développent ne parviennent pas à s'organiser en association, justement parce que ces listes de discussion agglomèrent des objectifs et des approches multiples. Elles remarquent en revanche la présence de groupements organisés en amont qui viennent puiser certaines ressources sur la plateforme d'échange, et qui proposent à d'autres participant.es de se greffer à leurs actions dont les cadres auront été préalablement décidés. Nous avons relevé à notre tour quelques collectifs qui, en se nommant, veulent se structurer plus ou moins durablement et se rendre identifiables, et voient dans le groupe Facebook une possibilité de diffuser plus massivement leurs revendications. En guise d'exemple, nous pouvons citer les projets « Flénu dit Non au Béton » et « Gardons Sympho Champêtre », tous deux en opposition à la construction de nouveaux logements dans des zones qui, selon les arguments des militant.es, sont inadaptées pour absorber des

résidences supplémentaires (système d'égouttage insuffisamment développé, etc.).

Le classement de ces deux exemples de mobilisations dans cette troisième section dépend des actions que l'on observe autour et au sein de ces collectifs. Si nous tenons compte du petit groupe qui organise et coordonne la mobilisation, nous estimons dans ce cas qu'il entre dans la section « structuration collective » et ce, même si la durée de vie de ce collectif est limitée et dépend de l'aboutissement de la lutte (une réussite rapide conduira à un délitement du collectif). En effet, la concrétisation d'une telle mise en mouvement exige un certain niveau de structuration et un réel engagement en temps et en énergie. En témoigne le commentaire de A.-M., ancien informaticien à la retraite, qui détaille tout ce que les membres du groupe « Flénu dit Non au Béton » ont mis en œuvre pour inciter d'autres riverain.es à se mobiliser :

*« C'est-à-dire qu'ils ont fait savoir leur opposition. Ils ont organisé des réunions, ils ont mis en place une pétition et là il y a eu effectivement une diffusion des liens de pétitions [sur le groupe « T'es un vrai Flénusien si... »] de manière à ce que les personnes puissent faire le nécessaire. Ils ont organisé des réunions aussi, du contact en porte-à-porte parce que tout le monde n'a pas nécessairement un ordinateur, une tablette ou un smart [...] Et ensuite ils ont distribué des lettres-types en disant « si vous n'êtes pas d'accord [avec le projet de construction de nouveaux logements], vous pouvez le faire savoir au Conseil communal, voilà le canevas d'une lettre-type mais à vous d'argumenter et de rajouter des éléments auxquels vous êtes sensibles et pour lesquels vous pensez qu'il faut insister » » (A.-M., 16/06/20).*

Si nous nous centrons cette fois sur le simple geste que quelques centaines d'habitant.es ont réalisé en apposant leur signature, cela s'apparente davantage à une agrégation d'individualités. Ce qui nous intéresse ici est justement « l'astuce de l'effet cumulatif » que vise le collectif stabilisé en tentant de convaincre massivement d'autres résident.es de compléter des courriers-types et de signer des pétitions, afin de renforcer la crédibilité de ses actions lorsque seront portées les doléances auprès de la municipalité. Nos données ne nous permettent cependant pas de déterminer si les signataires ont agi en sachant l'importance d'ajouter leur action à celles des autres, ou à l'inverse en ne se souciant pas des effets de leur implication.

## CONCLUSION

Le cadrage théorique que nous avons proposé repose sur des auteur.es invitant à envisager l'action collective comme étant traversée de dynamiques individuelles. C'est cet aspect qui, avec l'apparition des moyens de communication numériques, permet une variété de degrés d'engagement y compris les plus faibles, ainsi qu'une quasi-absence d'interaction avec les autres individus mobilisés autour du même enjeu. Notre analyse met en évidence des modes opératoires individuels « calculés », à ceci près qu'ils ne sont pas (seulement) pensés dans une optique individualiste de quête de reconnaissance, mais véritablement ancrés dans une visée collective. Nous les avons identifiés par les expressions « porte-parole auto-désigné » (ex : contacter une figure politique locale membre de son réseau de connaissances, taguer le nom d'élu.es sur les groupes Facebook) et « astuce de l'effet cumulatif » (i.e. voir dans l'agrégation d'actions individuelles un moyen plus performant pour interpeller la Ville). A force d'insister sur la nature peu consistante des gestes individuels posés dans le cadre d'une action collective, est occulté le fait qu'ils puissent aussi parfois être combinés à une volonté de faire évoluer une situation dans une direction désirée collégialement.

Notre démarche a consisté à détourner le regard des initiatives institutionnelles qui visent à collecter la parole des habitant.es, pour mettre davantage en évidence ce qui est exprimé au travers d'espaces « non-officiels » dans lesquels une partie de l'action se tient. Nous

insistons sur « une partie de l'action », car notre corpus de données montre qu'hormis la technique du « tag », toutes les autres démarches entreprises pour solliciter directement les politiques transitent par un dispositif autre que le réseau socio-numérique Facebook, qu'il soit officiel (prise de rendez-vous, mail circonstancié, etc.) ou non (faire jouer son réseau lorsqu'un.e élu.e en fait partie). C'est pourquoi les groupes Facebook sont donc surtout des espaces de préparation et de réflexion collective sur les modalités d'interpellation à mettre en œuvre pour être entendu, et ne deviennent à proprement parler des espaces de sollicitation politique directe que lorsque l'outil « tag » est employé.

Mais que se passe-t-il une fois le constat exposé sur le groupe Facebook ? Existe-t-il une quelconque prise en compte de ces informations de la part du pouvoir local ? Un rapide repérage permet d'observer la présence de profils d'élu.es et de la page officielle de la Ville de Mons dans la liste de membres de la plupart des groupes Facebook étudiés. Ce qui signifie qu'ils et elles sont pertinemment informés de leur existence. Pourquoi s'y inscrire ? Que viennent-ils y puiser ? Interviennent ou réagissent-ils ? Se font-ils les destinataires des messages échangés ? Cette recherche en l'état montre des limites dans sa capacité à déterminer l'influence des discussions quotidiennes nourries sur les groupes Facebook dans l'agenda politique local. Il pourrait être intéressant de poursuivre la réflexion en se penchant sur les pratiques visibles et surtout invisibles des hommes et femmes politiques au sein de ces espaces d'échange, afin de mieux saisir si et comment ces contenus orientent l'allocation des ressources publiques.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Akrich, Madeleine ; Méadel, Cécile (2007), « De l'interaction à l'engagement : les collectifs électroniques, nouveaux militants de la santé », *Hermès, La Revue*, vol. 47, n° 1, p. 145-153.

Badouard, Romain (2013), « Les mobilisations de clavier. Le lien hypertexte comme ressource des actions collectives en ligne », *Réseaux*, vol. 181, n° 5, p. 87-117.

Badouard, Romain (2018), « Les mutations du débat public en ligne », *Documentation et bibliothèques*, vol. 64, n° 4, p. 26-32.

Bennett, W. Lance; Alexandra Segerberg (2012) "The logic of connective action", *Information, Communication & Society*, vol. 15, n° 5, p. 739-76.

Bimber, Bruce; Flanagin, Andrew J.; Stohl, Cynthia (2005), "Reconceptualizing Collective Action in the Contemporary Media Environment", *Communication Theory*, vol. 15, n° 4, p. 365-388.

Bousquet, Franck ; Smyrnaio, Nikos ; Marty, Emmanuel (2017), « La pétition contre la Loi Travail : construction et appropriation de l'évènement par ses acteurs », *Sciences de la société*, vol. 102, n° 1, p. 52-75.

Bouté, Édouard ; Mabi, Clément (2021), « Le code fait-il vraiment la loi ? Analyse de la participation politique sur la plateforme GitHub », *Recherches en communication*, vol. 52, n° 1, p. 99-125.

Dechézelles, Stéphanie ; Olive, Maurice (2019), « Introduction - Les mondes familiers comme espaces de critique sociale et de revendication politique » (p. 9-32), in Dechézelles, Stéphanie ; Olive, Maurice (dir.), *Politisation du proche - Les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.



Graham, Todd; Jackson, Daniel; Wright, Scott (2016), “‘We need to get together and make ourselves heard’: everyday online spaces as incubators of political action”, *Information, Communication & Society*, vol. 19, n° 10, p. 1373-1389.

Greffet, Fabienne ; Wojcik, Stéphanie (2018), « Une participation politique renouvelée », *Quaderni*, vol. 97, n° 1, p. 107-131.

Ion, Jacques ; Ravon, Bertrand (1998), « Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel », *Lien social et Politiques*, vol. 39, n° 1, p. 59–71.

Jackson, Daniel; Wright, Scott; Graham, Todd (2017), “Everyday online conversation, emotion and political action” (p. 97-103), in Reilly, Paul; Veneti, Anastasia; Atanasova, Dimitrinka (dir.), *Politics, Protest, Emotion: Interdisciplinary Perspectives*, Broomhall Sheffield UK: University of Sheffield.

Jouët, Josiane ; Le Caroff, Coralie (2013), « Chapitre 7 - L’observation ethnographique en ligne » (p. 147-165), in Barats, Christine (dir.), *Manuel d’analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Paris : Armand Colin.

Koc-Michalska, Karolina; G Lilleker, Darren; Vedel, Thierry (2016), “Civic political engagement and social change in the new digital age”, *new media & society*, vol. 18, n° 9, p. 1807–1816.

Loriato, Cécile (2021), « Participer à un collectif d’usagers en ligne : faire « communauté » ? Le cas d’une arène numérique de discussion sur la prévention du VIH », *Questions de communication*, vol. 39, n° 1, p. 311-328.

Marcoccia, Michel (2016), « Chapitre 3 – Théories et méthodes pour l’analyse de la communication numérique écrite » (p. 49-62), in Marcoccia, Michel (dir.), *Analyser la communication numérique écrite*, Paris : Armand Colin.

Millerand, Florence ; Myles, David ; Proulx, Serge (2020), « Chapitre 1 - La redistribution des méthodes de recherche en contexte numérique : critique d’une cartographie » (p. 25-38), in Millette, Mélanie ; Millerand, Florence ; Myles, David ; Guillaume, Latzko-Toth (dir.), *Méthodes de recherche en contexte numérique - Une orientation qualitative*, Montréal : Les Presses de l’Université de Montréal.

Oliver, Pamela E. (1993), “Formal Models of Collective Action”, *Annual Review of Sociology*, vol. 19, n° 1, p. 271–300.

Olson, Mancur (1965), *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups*, Cambridge: Harvard University Press (Logique de l’action collective, Paris, Puf, 1978).

Paillé, Pierre ; Mucchielli, Alex (2012), « Chapitre 11 - L’analyse thématique » (p. 231-314), in Paillé, Pierre ; Mucchielli, Alex (dir.), *L’analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.

Pasquier, Dominique (2020), « Préface » (p. 7-11), in Millette, Mélanie ; Millerand, Florence ; Myles, David ; Guillaume, Latzko-Toth (dir.), *Méthodes de recherche en contexte numérique - Une orientation qualitative*, Montréal : Les Presses de l’Université de Montréal.

Paulhet, Jean-Baptiste ; Mabi, Clément ; Flacher, David (2022), « Comment déclencher une mobilisation numérique de masse ? Le cas de « L’Affaire du Siècle » sur Facebook », *Réseaux*, vol. 234, n° 4, p. 195-229.

Proulx, Serge ; Kwok Choon, Mary Jane (2011), « L’usage des réseaux socio-numériques : une intériorisation douce et progressive du contrôle social », *Hermès, La Revue*, vol. 59, n° 1, p. 105-111.

Silva Mota Drumond, Gabrielle (2020), « Chapitre 16 - La boîte noire de Netflix : la configuration des usages par les interfaces et les algorithmes » (p. 275-290), in Millette, Mélanie ; Millerand, Florence ; Myles, David ; Guillaume, Latzko-Toth (dir.), *Méthodes de recherche en contexte numérique - Une orientation qualitative*, Montréal : Les Presses de l’Université de Montréal.

Theocharis, Yannis (2015), “The Conceptualization of Digitally Networked Participation”, *Social Media + Society*, vol. 1, n° 2, <https://doi.org/10.1177/2056305115610140>.

Tufekci, Zeynep (2014), “The medium and the movement: Digital tools, social movement politics, and the end of the free rider problem”, *Policy & Internet*, vol. 6, n° 2, p. 202-208.